

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur du **09 juin 2020 à 20h00**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairesse. Le conseil siège par voie de téléconférence en raison des directives gouvernementales liées à la pandémie de COVID-19. La séance est enregistrée.

Étaient présents les conseillers : M. Steven Strong-Gallant
Mme Isabelle Paré
Mme Aline Nault
M. Alexandre Zalac
M. Willy Mouzon

Était absent le conseiller : M. Réjean Sauvé

Madame Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste à la téléconférence et agit comme secrétaire d'assemblée.

Chacune des personnes présentes par voie de téléconférence s'est identifiée individuellement.

Avant de débiter la séance, Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux conseillers.

100-06-20
Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 09 juin 2020 à 20h01.

101-06-20
Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le point 22 :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2020
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mai 2020

ADMINISTRATION

5. Recrutement d'une nouvelle inspectrice municipale
6. Adhésion de l'inspectrice municipale à la COMBEQ
7. Autorisation à l'inspectrice municipale d'appliquer les règlements municipaux
8. Désignation de l'inspectrice municipale pour la mise en application du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens
9. Renouvellement du mandat avec Infrastructel

LOISIRS ET CULTURE

10. Réception d'une soumission dans le cadre de l'appel d'offres pour le remplacement de la salle mécanique du centre socio-culturel
11. Adoption d'une nouvelle politique de subvention municipale pour activités de loisirs et camp de jour

FINANCES

12. Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser
13. Approbation des comptes payés et à payer
14. Demande d'aide financière « Petite voirie » - programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
15. Reconduction du rôle d'évaluation triennal pour les années 2021-2022-2023
16. Autorisation de paiement d'une facture de Transport Yves Dupras

GESTION DU TERRITOIRE

17. Appel d'offres sur invitation pour le resurfaçage de la rue des Cyprès

18. Appel d'offres sur invitation pour le déneigement 2020-2021
19. Demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée avec accès coté montée Bois-Franc (lot no 6 365 352)
20. Octroi d'un contrat pour la réparation des nids-de-poule
21. Installation de deux ralentisseurs en asphalte sur la rue des Pommiers-Fleuris

SUJETS ADDITIONNELS

22. Autorisation de paiement d'une facture de SEAO

CORRESPONDANCE

POINTS D'INFORMATION

PÉRIODE DE QUESTIONS

23. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	ABSENT	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

102-06-20

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2020

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2020 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2020 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	ABSENT	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

103-06-20

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mai 2020

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mai 2020 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mai 2020 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	ABSENT	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADMINISTRATION

104-06-20

Recrutement d'une nouvelle inspectrice municipale

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité cherche à combler le poste d'inspecteur municipal ;

CONSIDÉRANT la candidature de Mme Martha Perez pour ce poste ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Perez présente les qualités nécessaires au poste ;

IL EST RÉSOLU,

DE NOMMER Mme Martha Perez sur le poste permanent d'inspectrice municipale à compter du 11 juin 2020, avec une période d'essai de 3 mois,

DE DEMANDER à la directrice générale de rédiger le contrat de travail suivant les conditions d'emploi qui ont préalablement été décidées avec le comité RH.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	ABSENT	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

105-06-20

Adhésion de l'inspectrice municipale à la COMBEQ

CONSIDÉRANT la nomination de Mme Martha Perez au poste d'inspectrice municipale ;

IL EST RÉSOLU,

DE PROCÉDER à l'adhésion annuelle de Mme Martha Perez à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), au montant de 380 \$, taxes en sus.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	ABSENT	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

106-06-20

Autorisation à l'inspectrice municipale d'appliquer les règlements municipaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procède au recrutement de Mme Martha Perez pour occuper le poste d'inspectrice municipale à compter du 11 juin 2020 ;

IL EST RÉSOLU,

QUE Mme Martha Perez, inspectrice municipale, soit autorisée à appliquer en tout ou en partie les règlements municipaux et les règlements harmonisés en vigueur, de même qu'à effectuer les visites, délivrer les permis, émettre des avis et constats d'infraction.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	ABSENT	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

107-06-20

Désignation de l'inspectrice municipale pour la mise en application du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* ;

CONSIDÉRANT les dispositions du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* entré en vigueur le 03 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner un inspecteur pour mettre en application la section V « Inspection et saisie » dudit Règlement ainsi que pour délivrer les constats d'infraction ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut procéder à cette désignation par résolution ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil municipal désigne à titre d'inspecteur pour mettre en application la section V « Inspection et saisie » du Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* :

- Mme Martha Perez, inspectrice municipale.

QUE Mme Martha Perez, inspectrice municipale, soit autorisée à effectuer les inspections, les saisies et la délivrance des constats d'infraction, le tout conformément audit Règlement.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé		ABSENT
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

108-06-20

Renouvellement du mandat avec Infrastructel

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait actuellement appel à la firme Infrastructel pour assurer les services d'inspection municipale ;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 54-03-20 qui renouvelait le mandat jusqu'au 30 juin 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procède à l'embauche d'une nouvelle inspectrice municipale à compter du 11 juin 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de poursuivre le mandat avec Infrastructel pendant quelques semaines afin de permettre la formation de la nouvelle inspectrice ;

IL EST RÉSOLU,

DE RENOUVELER le mandat avec Infrastructel pour une période d'un mois, soit jusqu'au 31 juillet 2020, à raison de 2 jours par semaine (14h), au taux de 51,50 \$ de l'heure (taxes en sus).

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé		ABSENT
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LOISIRS ET CULTURE

109-06-20

Réception d'une soumission dans le cadre de l'appel d'offres pour le remplacement de la salle mécanique du centre socio-culturel

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à la publication d'un appel d'offres sur SEAO pour obtenir des soumissions pour le remplacement de la salle mécanique du centre socio-culturel ;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue :

- « Les Constructions B. Martel Inc. » pour un montant total de 931.110,00 \$ (taxes en sus) ;

CONSIDÉRANT QUE le prix proposé dépasse largement l'estimatif des travaux qui avait été établi dans le cadre de la préparation du projet ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil estime que le prix proposé est disproportionné par rapport aux travaux à réaliser ;

IL EST RÉSOLU,

DE REJETER la soumission de l'entreprise « Les Constructions B. Martel Inc. »,

DE REPORTER le projet de remplacement de la salle mécanique du centre socio-culturel à une date ultérieure et de procéder à un nouvel appel d'offres sur SEAO d'ici quelques mois.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	ABSENT	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

110-06-20

Adoption d'une nouvelle politique de subvention municipale pour activités de loisirs et camp de jour

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté une politique de loisirs en 2000 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a la volonté de mettre cette politique à jour ;

CONSIDÉRANT le projet de nouvelle politique qui a été travaillé et proposé ;

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER la nouvelle politique de subvention pour activités de loisirs et camp de jour telle que proposée.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	ABSENT	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FINANCES

Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser

Une copie du rapport de Mme Fanny Grosz, directrice générale, est déposée au conseil.

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée, Fanny Grosz, certifie par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de juin 2020.

111-06-20

Approbation des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles ;

IL EST RÉSOLU d'approuver et de payer les comptes suivants :

Chèques nos C2000082 à C2000095	29 345,31 \$
Paiement AccèsD L2000078 à L2000092	13 930,94 \$
Chèques de salaires nos D2000065 à D2000081	10 884,34 \$

GRAND TOTAL **54 160,59 \$**

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	ABSENT	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

112-06-20

Demande d'aide financière « Petite voirie » - programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

CONSIDÉRANT QU'il est devenu nécessaire de réaliser des travaux sur les rues de la Municipalité, notamment mais non limitativement des travaux de resurfacement, de nivellement, de drainage et reprofilage de fossés, d'installation de ralentisseurs ;

IL EST RÉSOLU,

D'ADRESSER une demande d'aide financière d'un montant de 95 000,00 \$ à Mme Maryline Picard, députée de Soulanges, dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE).

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	ABSENT	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

113-06-20

Reconduction du rôle d'évaluation triennal pour les années 2021-2022-2023

CONSIDÉRANT QUE le rôle d'évaluation triennal actuel prend fin en 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'un nouveau rôle triennal doit être déposé ;

IL EST RÉSOLU,

DE RECONDUIRE le rôle triennal d'évaluation pour les années 2021-2022-2023,

D'ACCEPTER les honoraires prévus par l'évaluateur pour la reconduction, soit 5 500 \$ (taxes en sus).

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	

Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé		ABSENT
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

114-06-20

Autorisation de paiement d'une facture de Transport Yves Dupras

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 125647 de l'entreprise Transport Yves Dupras, d'un montant de 2285,70 \$ (taxes en sus), pour des travaux de nivelage et de grattage des rues municipales,

QUE cette facture soit intégralement payée par le fonds de voirie régional de la MRC relatif aux carrières et sablières.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé		ABSENT
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

GESTION DU TERRITOIRE

115-06-20

Appel d'offres sur invitation pour le resurfaçage de la rue des Cyprès

CONSIDÉRANT QUE la rue des Cyprès nécessite un resurfaçage sur la totalité de la rue ;

IL EST RÉSOLU,

DE DEMANDER à la directrice générale de procéder à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour le resurfaçage de la rue des Cyprès.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé		ABSENT
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

116-06-20

Appel d'offres sur invitation pour le déneigement 2020-2021

IL EST RÉSOLU,

DE DEMANDER à la directrice générale de procéder à un appel d'offres sur invitation pour obtenir des soumissions pour le déneigement pour l'hiver 2020-2021.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé		ABSENT
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

117-06-20

Demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée avec accès coté montée Bois-Franc (lot no 6 365 352)

CONSIDÉRANT QUE la fusion des trois lots nos 2 398 901, 2 398 926 et 2 398 927 permet la création d'un nouveau lot (no 6 365 352) devenant constructible, et ayant une superficie de 4 232,2 mètres carrés, 87,72 mètres de profondeur et une ligne avant de 82,29 mètres côté rue privée des Roselins en respect de notre réglementation de lotissement no 154, permis LOL200009 ;

CONSIDÉRANT QUE le frontage réglementaire doit être de plus de 48,7 mètres et que le frontage du côté de la montée Bois-Franc est de 27,43 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE les deux lots voisins situés au nord (no 3 757 525 et 2 757 526) sur la montée Bois-Franc possèdent une largeur identique de frontage de la ligne avant de 27,43 mètres à celle du nouveau lot no 6 365 352 ;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation proposée est en harmonie et en continuité avec la trame urbaine actuelle et que l'installation projetée ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires voisins ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a réalisé les démarches nécessaires pour l'étude d'une demande de dérogation mineure ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) lors de la séance du 21 mai 2020, favorable à l'unanimité ;

IL EST RÉSOLU,

D'APPROUVER la demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée avec accès coté montée Bois-Franc, lot no 6 365 352.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé		ABSENT
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

118-06-20

Octroi d'un contrat pour la réparation des nids-de-poule

CONSIDÉRANT QUE des nids-de-poule ont été constatés sur les rues municipales ;

CONSIDÉRANT QUE des prix ont été demandés à plusieurs entreprises et que celle qui a proposé le prix le plus bas est Pavage Desrochers et Cie Inc. ;

IL EST RÉSOLU,

D'OCTROYER un contrat à Pavage Desrochers et Cie Inc. pour la réparation des routes à l'asphalte chaud, au montant de 4500 \$, taxes en sus,

QUE la facture soit intégralement payée par le fonds de voirie régional de la MRC relatif aux carrières et sablières.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé		ABSENT
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

119-06-20

Installation de deux ralentisseurs en asphalte sur la rue des Pommiers-Fleuris

CONSIDÉRANT la vitesse excessive des automobilistes sur la rue des Pommiers-Fleuris et le non-respect des arrêts ;

CONSIDÉRANT les plaintes des citoyens et la pétition qui a été signée par les résidents à cet effet ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est sensible à cette problématique et se préoccupe de la sécurité des citoyens et usagers de cette rue ;

IL EST RÉSOLU,

DE PROCÉDER à l'installation de deux ralentisseurs en asphalte sur la rue des Pommiers-Fleuris,

D'AUTORISER la directrice générale à faire le nécessaire auprès d'une entreprise de pavage pour la réalisation de ces travaux.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	ABSENT	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SUJETS ADDITIONNELS

120-06-20

Autorisation de paiement d'une facture de SEAO

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 2269172 de SEAO d'un montant de 596,73\$, taxes en sus, correspondant aux frais de publication de l'appel d'offres pour le remplacement de la salle mécanique du centre socio-culturel.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	ABSENT	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CORRESPONDANCE

Mme la directrice générale informe le conseil de la réception d'un courrier du ministère de la Sécurité publique informant du report des échéances de paiement de la facture de la Sûreté du Québec pour l'année 2020, en raison de la pandémie.

POINTS D'INFORMATION

Aucun.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions ont été adressées à la directrice générale par un citoyen avant la séance, pour savoir pourquoi le conseil refuse de procéder à l'épandage d'abat-poussière sur la rue Oscar McDonnell et s'il était possible d'envisager que les travaux soient réalisés à la charge des propriétaires de la rue.

Le conseil a répondu qu'une communication serait envoyée à tous les propriétaires afin de connaître leur intérêt à payer ces travaux de manière annuelle.

121-06-20

Levée de l'assemblée

Il est proposé et résolu de lever la séance à 20h26.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	

Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé		ABSENT
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 20h26.

Julie Lemieux, mairesse

Fanny Grosz, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

Julie Lemieux, mairesse